

Image not found or type unknown



Accès aux informations financières

Par **RAG**, le **23/01/2015** à **10:54**

Bonjour,

Comment une épouse peut exiger/obtenir d'une assurance ou d'une banque d'avoir accès au montant d'une assurance vie souscrite d'un fond retraite souscrit par et au nom de son époux, et alimenté par la communauté, dans le cadre d'un mariage en communauté de biens réduits aux acquets (dans le contexte d'un divorce, pour pouvoir s'assurer de la véracité des déclarations de l'époux, et de s'assurer de la justesse du partage) ? Merci de vos éclairages.